

Conseil d'Ecole

Compte rendu de la réunion du lundi 2 novembre 2015 de 18h00 à 20h30

Présents

Guy	Eymann	Conseiller municipal
Christelle	Houillon	Directrice des affaires scolaires
Guibert	Philippe	Directeur des Sports
Delphine	Remy	Coordinatrice ATE
Dominique	Andrès	Directeur-Professeur des écoles
Christelle	Demangeon	Professeur des écoles
Pierre	Fetet	Professeur des écoles
Mireille	Grandjacquot	Professeur des écoles
Aline	Weber	Professeur des écoles
Barbara	Remy	Professeur des écoles
Karine	Scatena	Professeur des écoles
Peggy	Marx	Professeur des écoles
Françoise	Chammas	Déléguée parent titulaire
Armelle	Barbiere	Déléguée parent titulaire
Betty	Meunier	Déléguée parent titulaire
Romain	Da Costa	Délégué parent titulaire
Caroline	Bolot	Déléguée parent titulaire
Céline	Lecoeur	Déléguée parent titulaire
Stéphanie	Krumb	Déléguée parent titulaire
Sébastien	Meyer	Délégué parent titulaire
Grégoire	Furiet	Délégué parent suppléant
Aurélie	Cleuvenot	Déléguée parent suppléant
Marie	Balland	Déléguée parent suppléant

Excusés

Ghislaine	Jeandel-Ballongue	Adjoint au Maire
Stéphanie	Muller	Conseillère municipale
Gaëtan	Duprey	Inspecteur de l'Education Nationale
Monique	Doridant	DDEN
Véronique	Fritz	Professeur des écoles
Caroline	Martin	Professeur des écoles
Véronique	Baujard	Psychologue scolaire
Nadine	Mougel	ATSEM

Commission de suivi ATE

Delphine Remy explique l'organisation mise en œuvre cette année. L'assiduité des enfants est d'un excellent niveau cette année. Les parents signalent qu'un animateur fume et utilise son

téléphone en présence des enfants. Delphine Remy, régulièrement présente auprès des animateurs, n'a jamais observé ce genre de problème et rappelle que ce n'est pas autorisé et que les animateurs en sont informés.

Delphine Remy informe le conseil d'école qu'elle quitte son poste de coordinatrice pour occuper d'autres fonctions à la mairie. Le conseil d'école la remercie pour son action.

Installation du conseil d'école

La composition et les attributions du conseil d'école sont rappelées. (Document adressé à tous les membres).

Le directeur souligne et salue la présence de l'ensemble des parents élus, titulaires et suppléants.

Rentrée scolaire de septembre 2015

Effectifs au 02/11/2015 et organisation des classes.

		TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
CM2	Dominique Andrès Aline Weber									24	24
CM2-CM1	Véronique Fritz (Peggy Marx)								19	5	24
CE2-CE1	Pierre Fetet Aline Weber						6	20			26
CE1-CP	Barbara Remy					15	11				26
CP-GS	Karine Scatena				11	12					23
GS-MS	Christelle Demangeon			17	7						24
PS-TPS	Mireille Grandjacquot	8	19								27
Total		8	19	17	18	27	17	20	19	29	174

Les effectifs sont assez proches de l'an dernier. Dominique Andrès rappelle que la composition et l'organisation des classes relève exclusivement de l'équipe pédagogique et qu'aucune intervention ni pression n'est acceptée.

Cette année, l'affectation des enfants avait été communiquée une semaine avant la rentrée. Cela ne se fera pas l'an prochain car il peut y avoir des modifications importantes les jours précédents la rentrée, ce qui a été le cas fin août.

Nouveaux rythmes scolaires

Plusieurs parents observent une fatigue sensible des enfants, notamment des plus petits. L'horaire décalé de sortie de l'après-midi ATE le jeudi ne leur semble pas judicieux.

Les enseignants de l'école souhaitent conserver l'organisation de l'an dernier mais cela n'a pas été possible. Les enseignantes de maternelle observent également de la fatigue chez les enfants et ne jugent pas l'allongement de la matinée à 3h30 pertinent.

Les effectifs de cantine ont augmenté cette année : y-a-t-il un lien avec la nouvelle organisation ? Christelle Houillon précise qu'un bilan sur ces nouveaux rythmes est prévu en fin d'année et rappelle que l'organisation choisie l'est à titre expérimental, pour toutes les écoles d'Epinal.

Questions mairie

Réalisé

- Nouveaux rideaux en CM1
- Dotation en informatique : nouvel ordinateur pour la direction afin de disposer d'un système d'exploitation sécurisé.
- Gros travaux de sécurité : sortie de secours de la salle polyvalente/garderie
- Annuaire téléphonique : positionnement de l'école. Suite à la demande lors du conseil d'école de juin, la ville a fait des recherches sur internet et n'a rien trouvé d'anormal. L'école Durkheim est répertoriée comme toutes les autres. Les parents signalent que c'est sur l'annuaire papier que le problème se pose.
- L'eau dans la cour de la maternelle en cas de forte pluie : intervention des services de la ville pour permettre l'évacuation.

A faire

- Demande de tableau en GS-MS pour les élèves de grande section. Il manque une grande chaise pour aller avec une grande table.
- Il faudrait fixer le bloc de prises au mur pour qu'il ne soit pas à portée des enfants.
- Plusieurs gouttières importantes se forment en cas de pluie. Deux posent particulièrement problème : celle qui se trouve à l'entrée des classes de CE1-CP et CP-GS ; celle qui se trouve au-dessus de la grille d'entrée de l'école élémentaire.
- Les stores de la maternelle ne sont pas fiables, ils doivent être régulièrement réparés. Une réparation est en attente en classe de PS-TPS.
- Le projet d'ouverture entre la classe de PS-TPS et la salle d'activité est en cours d'étude.
- Pas de lumière dans la cour de la maternelle pour l'entrée et la sortie de garderie.

Demande des parents

- Sécuriser la traversée de la rue ND de Lorette sur le passage piéton devant la boulangerie en affectant un policier municipal aux heures d'entrée et sortie de classe.
- Restauration scolaire : Un problème lié à la surveillance est signalé. Le service des restauration scolaire s'occupe à le régler.

- Problème de qualité des repas à mettre en parallèle avec le coût du repas. La mairie demande de faire remonter les problèmes à la commission consultative de la restauration scolaire (CCRS), dont un parent de l'école est membre. D'autre part, il est rappelé que les tarifs de restauration scolaire incluent non seulement le repas mais également le service et la surveillance. Le coût réel du repas est dans tous les cas supérieur à ce qui est versé par les familles et c'est la commune qui prend en charge cette différence. Le site « bon appétit » donne des informations sur la composition des menus et sur l'origine des produits.
- Les parents d'élèves demandent un lieu d'affichage et une boîte aux lettres « pour eux ». Dominique Andrès signale que l'affichage est un droit et que des espaces sont prévus à leur intention mais ne sont plus utilisés depuis de nombreuses années. Un casier est également prévu pour le courrier dans l'école.
- Les dossiers d'inscription de rentrée, à remplir trois fois par les familles, pourraient-ils être simplifiés ? C'est beaucoup trop lourd pour répéter les mêmes informations. La question est étudiée par la mairie.
- Problème de sécurité devant l'école : les enfants traversent de façon anarchique, les parents se garent aussi de façon anarchique. Un rappel de sécurité routière sera fait aux enfants dans les classes.

Désignation d'un parent d'élève à la Commission Consultative de Restauration Scolaire.

Romain Dacosta est désigné.

Activités des classes

Natation

Une baisse du nombre de séances par enfant sur la scolarité a été demandée il y a quelques années afin d'être en conformité avec les programmes. Depuis, les enfants n'allaient pas à la piscine en CE2, désormais, ils iront de manière continue de la GS au CM1.

Activités Pédagogiques Complémentaires

Comme l'an dernier, elles sont organisées de 16H10 à 17H00, de septembre à fin mars. Les familles sont libres d'accepter ou non. Cette année, les enseignants ont fait le choix de concentrer les moyens sur l'aide personnalisée.

Pour toute l'école élémentaire

- Cross qui s'est déroulé le 16 octobre 2015.
- Participation au Tour des Ponts prévue dans le cadre du Téléthon.

Petits/Tout Petits

- Séances de cinéma programmées.
- Décoration du préau et du garage en partenariat avec les ATE
- Visite du musée d'art ancien et contemporain
- Liaison avec la crèche « Pousse-Poussette » : Saint Nicolas, fabrication d'un livre géant.

Moyenne et grande sections

- Thème de l'Afrique : volonté de travailler avec l'association « agir ensemble ».

- 2 séances de cinéma
- Décloisonnement pendant la sieste des petits pour mettre en commun les moyens et les grands avec l'aide des 4 adultes de la maternelle : porter secours, les contes, utiliser la BCD, jeux de société

Grande section-CP

- Ardoise verte
- Planétarium
- Cinéma

Cp-Ce1

- BMI
- Musée
- Cycle piscine au 1^{er} trimestre

Ce1-Ce2

- Sortie centre d'animation de la préhistoire à Darney
- Concert JMF
- Cycle Basket

Ce2-Cm1

- Concours de dessin collectif pour les cm1 sur le recyclage des piles. Fabrication d'une pile au citron. Mise en place d'une collecte de piles dans l'école.
- Cycle endurance pour le cross
- Visite du musée de l'image sur l'exposition « le musée des bêtes » (visite et atelier)

Cm2

- Voyage à Paris en mars
- Projet « Verdun 2016 » : travail sur Joseph Couzot, instituteur de l'école mort à Verdun en 1916. Probable sortie à Verdun et peut-être au village d'origine de Joseph Couzot.

Règlement intérieur

Il est adopté.

Coopérative scolaire

- Pas de budget autonome pour une école primaire. La coopérative scolaire permet donc de mener des projets de classe. L'Office Central de Coopération à l'Ecole (OCCE) délègue à chaque enseignant un compte, ainsi qu'un pour l'école. Les bilans comptables sont établis chaque année en septembre, ils sont à la disposition des parents. L'argent vient essentiellement des cotisations des familles, des subventions de l'amicale et de la ville.

Questions diverses

- Demande d'un parent transmise par les délégués : présence du directeur à l'entrée et sortie de la classe ainsi que la fermeture du portail à clef pendant la classe. Dominique Andrès rappelle que 2 enseignants sont affectés aux entrées des élèves à 8h20 et 13h50. Pour les sorties, chaque enseignant est responsable de ses élèves jusqu'à leur sortie de l'école au portail ou de leur prise en charge par la restauration scolaire ou la garderie. Aucun problème n'a été observé ou signalé dans l'enceinte de l'école à ces moments. Pour ce qui concerne la fermeture du portail à clé, elle peut être étudiée sachant que le verrouillage n'empêche pas de franchir le portail ni de le forcer. Là encore, aucun problème n'a été observé ou signalé.
- Le même parent - anonyme- demande que l'on ne tolère plus d'incivilité. Le Directeur de l'école ne peut accepter de telles allégations. Il n'y a aucune tolérance -et il n'y en a jamais eu- face aux incivilités et aux mauvais comportements dès lors qu'ils sont observés ou connus. Si un problème se pose, il faut en parler sans attendre à l'enseignant ou au directeur.
- Aménagement d'un espace pour que les enfants puissent faire leurs devoirs pendant la garderie ? La mairie étudie la question et va voir avec les personnels comment cela peut être mis en place.
- Concernant les classes à double niveau, des parents souhaitent une alternance pour les enfants avec une année avec des enfants plus âgés et une année avec des enfants plus jeunes. Outre le fait même qu'il n'est pas possible d'organiser les classes de cette manière, le directeur rappelle que c'est exclusivement l'équipe pédagogique qui procède à la répartition des élèves. Chaque enfant suit une scolarité conforme à son niveau de classe et aux programmes officiels. Le fait qu'il soit avec des enfants plus âgés ou plus jeunes ne change rien.
- Marché des fournitures scolaires : certaines enseignantes se plaignent de la qualité et de certains tarifs plus élevés qu'ailleurs. Cette observation n'est pas unanime chez les enseignants. Christelle Houillon demande de faire remonter les informations utiles sur cette question.